



## **Direction de l'Initiative parlementaire et des Délégations**

### **Division de la législation comparée**

#### ***Structure d'accueil***

La division de législation comparée du Sénat effectue des recherches sur les systèmes juridiques et les politiques publiques à l'étranger. À partir de documents originaux en langues étrangères, elle rédige des notes de droit comparé à la demande des commissions permanentes, structures temporaires et des parlementaires à l'appui de leur travail législatif et de contrôle de l'action du gouvernement.

Les travaux de la division sont consultables sur le site internet du Sénat : <http://www.senat.fr/legislation-comparee-theme/index.html>

#### ***Stage proposé***

- Recherche et traduction de documents juridiques étrangers (lois, règlements, jurisprudence, doctrine) ;
- Lecture et analyse des documents ;
- Rédaction de notes préparatoires aux études de droit comparé ;
- Rédaction de synthèses d'études existantes, notamment sous forme de tableaux ou d'infographies.

#### ***Modalités du stage***

Le stage pourra débuter dès que possible pour une durée de 2 à 6 mois à temps complet ou à temps partiel (20 heures hebdomadaires, possibilité de fractionner les horaires pendant la semaine et d'adapter l'organisation horaire aux nécessités d'un cursus universitaire). Rémunération selon la réglementation en vigueur.

#### ***Compétences requises***

- Excellente compréhension de l'anglais et de l'allemand. La connaissance d'une ou plusieurs autres langues étrangères (espagnol, italien, portugais, suédois ou danois) est un plus.
- Connaissance des traits fondamentaux des systèmes juridiques et politiques et de la société contemporaine en Allemagne et dans les pays anglo-saxons
- Précision et rigueur
- Autonomie
- Maîtrise des outils bureautiques, notamment de présentation

#### ***Candidatures***

Les candidats ont jusqu'au 17 avril 2023 pour transmettre leur CV, accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante: [stages@senat.fr](mailto:stages@senat.fr)